

Jeunes dans le Rhône : des conditions de vie inégales selon les territoires

Une situation familiale difficile, au niveau monétaire notamment, constitue le premier obstacle à l'insertion des jeunes. De même, l'éloignement vis-à-vis des pôles d'emploi et des centres universitaires les plus attractifs peut expliquer les difficultés éprouvées par les jeunes pour s'intégrer. Six types de territoires, présentant une cohérence géographique autour de l'agglomération lyonnaise, caractérisent les conditions de vie et de vulnérabilité des jeunes. Les fragilités sociales sont bien plus concentrées dans certains territoires, notamment en banlieue est et dans certains bourgs ruraux du nord du département. Afin de lutter contre les situations d'exclusion, c'est dans ces territoires que doivent se déployer en priorité l'action sociale et l'intervention publique.

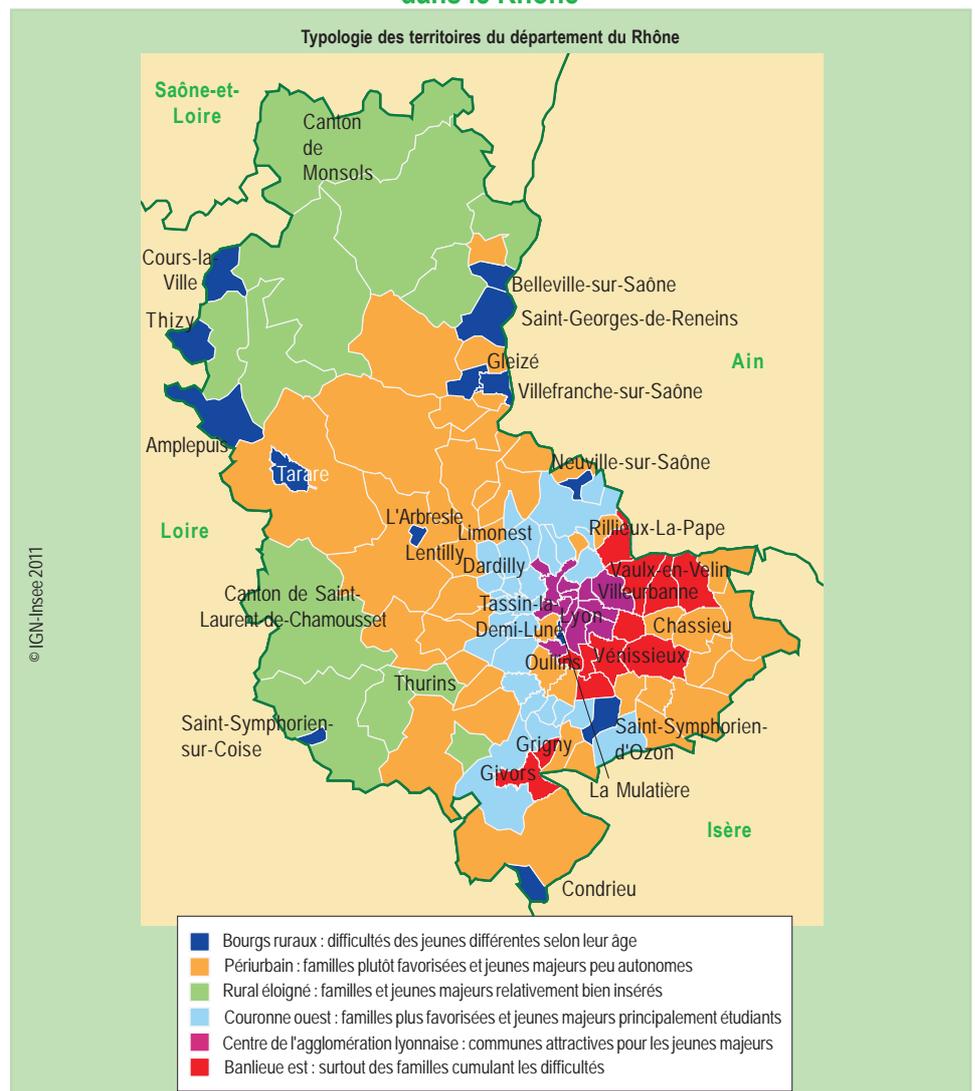
Élise Bernert

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Le Rhône est le deuxième département de province le plus jeune après le Nord. Les moins de 25 ans, au nombre de 564 100 en 2007, représentent un tiers de la population. Parmi eux, les deux tiers sont mineurs. L'importance de cette population explique les actions mises en place par les collectivités locales et notamment le Département

en matière d'insertion des jeunes et de protection de l'enfance. Avec un taux de natalité parmi les plus élevés de France, le Rhône présente un solde naturel très excédentaire. Son solde migratoire est globalement déficitaire, mais positif pour les moins de 25 ans avec de fortes arrivées pour les 18-20 ans. Ces dernières s'expliquent par la

Six types de territoires pour expliquer les conditions de vie des jeunes dans le Rhône



Situation financière des familles et proximité des pôles d'emploi expliquent la situation des jeunes

présence d'un grand pôle universitaire. En prolongeant les tendances actuelles, les projections de population donnent une estimation du nombre de jeunes d'environ 625 000, à l'horizon 2040. Cette augmentation, de plus de 60 000, doit être anticipée en termes d'infrastructures à mettre en place. Le département va vieillir et la part relative des jeunes va diminuer, ne l'empêchant toutefois pas de rester un des plus jeunes de France.

L'insertion des jeunes constitue un enjeu très important, enjeu dont les contours peuvent différer d'un territoire à l'autre.

Dans le Rhône, les disparités entre jeunes revêtent essentiellement deux aspects : d'une part, les conditions de vie des familles sont très hétérogènes ; d'autre part, ils ne jouissent pas des mêmes conditions d'accès aux pôles d'emploi et aux sites d'enseignement supérieur du département.

La précarité monétaire familiale est de loin le facteur le plus explicatif de ces disparités. Touchant les familles fragiles socialement, elle est surtout liée à la situation des parents au regard de l'emploi (taux de chômage important ou emplois moins qualifiés). Du reste, elle va de pair avec des difficultés en matière de logement et de scolarité des enfants. Dans les territoires touchés par ce type de précarité, les revenus des familles sont plus faibles qu'en moyenne malgré les prestations sociales. Les conditions d'accès au logement sont plus difficiles avec un taux de logements surpeuplés plus important et un nombre de personnes accédant à la propriété inférieur. Ces caractéristiques familiales entraînent souvent une fragilité scolaire se traduisant par davantage de redoublements, moins de jeunes obtenant le baccalauréat et plus de sorties du système scolaire sans diplôme. De ce fait, l'insertion de ces jeunes sur le marché du travail est plus difficile : plus souvent confrontés au chômage, ils occupent aussi des emplois précaires, l'ensemble de ces facteurs de précarité étant liés.

Cette étude réaffirme à l'échelle du département du Rhône des constats socioéconomiques effectués de longue date au niveau national, qui montrent notamment la corrélation entre le milieu social des parents et la réussite scolaire. Les territoires où la proportion de jeunes vivant avec deux parents occupant des emplois peu qualifiés est la plus élevée sont aussi ceux où le taux de réussite au baccalauréat est le plus faible.

L'accessibilité aux pôles universitaires ou aux pôles d'emploi constitue le deuxième facteur façonnant le département du Rhône. Certains territoires, telle l'agglomération lyonnaise, sont particulièrement attractifs pour les 18-24 ans parce qu'ils hébergent un ou plusieurs pôles et parce qu'ils proposent un parc de logements relativement important et adapté à la demande. Ainsi, de nombreux jeunes migrent. En 2007, plus de deux rhodaniens sur cinq âgés de 18 à 24 ans avaient changé de commune de résidence au cours des cinq années précédentes.

Un apport pour la prise en compte des difficultés des jeunes par le Département du Rhône

Cette étude met en évidence une hétérogénéité des territoires du département qui apparaît à la fois dans les domaines de l'insertion, de la fragilité sociale et de l'autonomie des jeunes.

Elle permet d'identifier des regroupements de communes en six types présentant des caractéristiques voisines sur des critères sociologiques, éducationnels, de ressources des ménages ou de paramètres propres aux communes. Il est remarquable de constater que les regroupements sur ces critères apparaissent aussi comme des regroupements géographiques.

Du fait de ses compétences en matière de protection de l'enfance, prévention spécialisée, insertion et actions éducatives menées dans les collèges, le conseil général est particulièrement attentif à ces problématiques. L'identification de ces territoires, caractérisés par des besoins communs, pourrait faciliter la mise en place d'actions adaptées aux situations locales en proposant des lignes d'action communes par type de territoire. Ceci pourrait ainsi favoriser une dynamique plus forte pour les actions du Département en faveur des jeunes.

Claude DUCOS-MIERAL
Département du Rhône

Plus d'un jeune sur deux de 18 à 24 ans est actif dans le Rhône, mais ce taux varie fortement, comme le type d'emploi occupé, en fonction des territoires. Si, globalement, un peu plus d'un jeune sur deux vit seul, ce constat est aussi à moduler selon le type de territoire.

Six types de territoires résument les conditions de vie des jeunes dans le département

Les indicateurs choisis (voir méthodologie en page 6) permettent d'analyser les différentes difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés et de regrouper les communes de mêmes caractéristiques. Les classes ou types ainsi constitués se distinguent par les conditions de vie familiale ainsi que par le lien des jeunes majeurs à l'activité et leur degré d'autonomie. Les conditions de vie restent ainsi assez liées au lieu de résidence.

■ Centre de l'agglomération lyonnaise : communes attractives pour les jeunes majeurs

Cet ensemble est constitué de douze communes ou arrondissements communaux du centre de l'agglomération dont Lyon et Villeurbanne, les deux plus grandes communes du département. 39 % des jeunes Rhodaniens vivent dans ce territoire où les emplois occupés sont plutôt qualifiés et plus souvent dans le secteur tertiaire.

Ce territoire est attractif pour les jeunes majeurs étudiants ou actifs. Dans ces communes, près de trois jeunes sur cinq ont changé de lieu de

Près de 40 % des jeunes du département vivent dans le centre de l'agglomération lyonnaise

Les indicateurs les plus représentatifs							
	En %, hormis "nombre de jeunes de 0-24 ans"						
	Centre de l'agglomération	Banlieue est	Couronne ouest	Bourgs ruraux	Périurbain	Rural éloigné	Département du Rhône
Jeunes de 0-24 ans dans la zone, en %	38,5	20,6	12,6	6,2	18,1	4,0	100
Effectif	217 595	116 068	71 002	34 954	101 982	22 505	564 106
Jeunes de 0-24 ans dans la population totale	33,9	35,7	32,0	31,8	33,0	32,0	33,6
<i>dont jeunes de 0-17 ans</i>	18,7	25,8	23,5	22,8	25,5	25,6	22,5
<i>dont jeunes de 18-24 ans</i>	15,3	9,9	8,5	9,1	7,5	6,4	11,1
Jeunes ayant accès à un transport dans leur commune	100,0	100,0	93,9	92,7	81,7	44,6	93,3
Nombre de médecins pour 1 000 habitants	11,8	9,4	10,0	11,8	8,1	7,0	10,2
Jeunes ayant changé de commune *	57,5	22,8	33,5	36,5	25,5	35,0	43,4
Jeunes de 15-17 ans sortis du système scolaire	2,7	4,9	1,8	5,3	2,2	2,1	3,1
Jeunes de 21-24 ans sans diplôme	14,2	25,2	12,6	22,0	11,4	10,0	16,4
Jeunes actifs de 18-24 ans	44,0	59,6	50,4	67,7	61,1	75,2	51,5
<i>dont jeunes au chômage</i>	7,3	16,1	7,8	14,1	8,5	9,5	9,4
<i>dont jeunes de 18-24 ans au chômage de plus d'un an parmi les chômeurs</i>	20,3	26,4	20,1	23,8	16,7	16,4	21,9
Jeunes de 18-24 ans en CDD ou en intérim parmi les actifs occupés	28,7	31,8	31,6	32,0	26,4	22,5	29,2
Jeunes de 0-24 ans vivant dans une famille monoparentale	23,5	20,0	14,2	20,0	11,9	10,5	18,2
Jeunes de 18-24 ans autonomes	73,0	31,5	33,3	46,9	23,8	41,4	53,5
<i>dont jeunes vivant en couple et/ou avec enfants</i>	22,2	50,4	40,2	58,0	53,9	58,1	30,3
Jeunes vivant dans un ménage où au moins un des deux parents est au chômage	14,8	17,6	8,9	15,2	7,4	6,7	12,5
Jeunes vivant dans un ménage à bas revenus	24,6	36,0	9,3	28,0	9,2	12,3	21,5
Jeunes vivant dans un ménage dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	16,1	22,4	5,2	16,0	4,2	5,1	13,1
Jeunes vivant dans un logement surpeuplé	4,7	6,2	1,7	3,6	1,0	0,9	3,7
Jeunes non autonomes dont les parents sont locataires	58,0	58,9	30,7	58,7	24,2	27,6	46,0

* dans les cinq ans précédant leur date de recensement

Sources : Insee, RP 2007, Caf 2008, BPE 2009, Département du Rhône

résidence au cours des dernières années. 71 % des jeunes majeurs y sont étudiants et un sur cinq est en emploi. Le taux de chômage des jeunes y est relativement faible. Près des trois quarts des jeunes sont autonomes (voir Définitions en page 6). Ils vivent principalement seuls (40 %) et sont plus souvent en colocation (27 %) que dans les autres territoires. Peu résident en couple et/ou avec des enfants (22 %).

Les conditions de logement difficiles (offre limitée, coût élevé) et le souci d'une certaine qualité de vie motivent nombre de familles ayant de jeunes enfants à quitter l'agglomération. Ainsi, l'on y trouve proportionnellement moins de jeunes mineurs.

Le centre de l'agglomération lyonnaise masque des disparités : des ménages favorisés occupant des emplois qualifiés cohabitent avec des familles plus fragilisées financièrement. Un jeune sur quatre vit dans un ménage à bas revenus. Un sur quatre également est membre d'une famille monoparentale, proportion la plus élevée du Rhône.

La mixité sociale perçue à l'échelon communal ainsi que la bonne présence d'équipements occultent une forte hétérogénéité des quartiers.

■ Banlieue est : surtout des familles cumulant les difficultés

Cet ensemble est composé de douze communes, principalement situées à l'est de l'agglomération lyonnaise, de Rillieux-la-Pape au nord à Oullins

et Givors au sud en passant par Vaulx-en-Velin et Vénissieux. 21 % des jeunes Rhodaniens résident dans ces territoires où la population est, relativement, la plus jeune du département : 35 % des habitants ont moins de 25 ans.

Les populations défavorisées ont un poids particulièrement important dans ces communes, cumulant différentes formes de précarité. Le nombre de jeunes mineurs y est plus élevé qu'ailleurs avec une proportion d'enfants de moins de 7 ans particulièrement importante. Les familles, fragilisées par des difficultés d'accès à l'emploi, sont plus touchées par le chômage et exercent principalement des emplois peu qualifiés. Au total, c'est le territoire où la précarité monétaire est la plus importante : 36 % des jeunes vivent dans une famille à bas revenus. Les conditions de logement y sont également plus difficiles puisque 6 % des jeunes vivent dans un logement surpeuplé.

Les conditions familiales des jeunes ont une forte influence sur leur scolarité. Les redoublements y sont plus fréquents et au niveau de la 3^e près d'un jeune sur deux a déjà redoublé. Le bac préparé est, dans moins d'un cas sur deux, un bac général et le taux de réussite y est moins élevé. Un quart des jeunes de plus de 21 ans est sans diplôme.

Les caractéristiques familiales influencent également la trajectoire des jeunes majeurs car leur mobilité résidentielle est moindre que sur l'ensemble du département. Les jeunes majeurs sont plus actifs (60 %) que la moyenne mais plus

touchés par des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi : un quart des jeunes chômeurs le sont de longue durée. Les contrats de travail sont également plus précaires : un jeune sur trois est en CDD ou en mission d'intérim. Ils sont peu autonomes, seulement un jeune sur trois. Parmi ceux qui ne vivent pas chez leurs parents, un sur deux vit en couple et/ou avec ses enfants et un sur cinq vit en colocation.

Ces communes, pourtant bien desservies par les transports en commun, n'arrivent pas à retenir les familles relativement plus favorisées et manquent donc de mixité sociale.

■ Couronne ouest : des familles plus favorisées et des jeunes majeurs principalement étudiants

Le groupe comprend vingt-sept zones, principalement des communes aisées de l'ouest lyonnais, dont Dardilly, Limonest et Tassin-la-Demi-Lune. 13 % des jeunes Rhodaniens habitent dans ces territoires.

Ces zones, où les mineurs sont légèrement plus représentés qu'au niveau départemental, concentrent des familles aisées au sein desquelles les conditions de vie des jeunes sont favorables. Les emplois d'ouvriers ou d'employés sont moins nombreux qu'ailleurs ; par contre, les emplois plus qualifiés sont surreprésentés. La part des foyers imposables y est la plus élevée. Les résultats scolaires sont les meilleurs du département : meilleurs résultats aux évaluations, moins de redoublements en sixième, plus de jeunes qui préparent un baccalauréat général et finalement moins de jeunes sans diplôme.

Deux tiers des jeunes adultes poursuivent leurs études. Ceux qui sont actifs sont peu touchés par le chômage ; en revanche, un peu moins d'un tiers d'entre eux sont en emploi précaire de type CDD ou intérim. Ils sont peu autonomes, un tiers d'entre eux seulement.

Les revenus plus importants qu'ailleurs expliquent le caractère favorisé de ces territoires, ce qui n'exclut pas, pour autant, la présence de certaines situations individuelles difficiles.

■ Bourgs ruraux : les difficultés des jeunes différentes selon l'âge

Il s'agit ici de quatorze zones qui sont principalement des pôles urbains localisés dans la partie rurale du département dont Belleville-sur-Saône, Neuville-sur-Saône et Tarare. 6 % des jeunes Rhodaniens y résident.

On recense dans ces territoires relativement moins de jeunes que dans le reste du département : 32 % de leur population a moins de 25 ans. Les difficultés des jeunes sont importantes et différentes selon les âges.

Pour les jeunes vivant chez leurs parents, les difficultés se caractérisent principalement par une

fragilité de la structure familiale, des parcours scolaires et par de la précarité monétaire. Par rapport à la moyenne départementale, ces familles sont plus touchées par le chômage et plus souvent dépendantes des prestations sociales. Les scolarités sont impactées par les conditions familiales difficiles : 5 % des jeunes entre 15 et 17 ans ont arrêté l'école.

Pôles de l'espace rural, ces territoires attirent des jeunes majeurs venus pour y travailler ou s'y loger car les infrastructures y sont un peu plus développées que dans les zones rurales éloignées. Deux jeunes majeurs sur trois sont actifs. Ils sont plus touchés par le chômage qu'au niveau départemental, et un jeune au chômage sur quatre y est inscrit depuis plus d'un an. Ces difficultés d'insertion sur le marché du travail sont liées, entre autre, à un niveau scolaire plus faible : un jeune sur cinq de 21 à 24 ans est sans diplôme. Parmi ceux qui travaillent, un sur trois a un emploi précaire. Les jeunes autonomes (un jeune sur deux) vivent le plus souvent en couple et/ou avec des enfants et ils sont indépendants financièrement.

Ces territoires doivent faire face aux restructurations de certains pôles d'emploi qui, orientés vers des industries traditionnelles, peuvent connaître des difficultés économiques. Ces facteurs fragilisent les familles les plus vulnérables et les jeunes majeurs qui ont de plus grandes difficultés d'insertion.

■ Périurbain : des familles plutôt favorisées mais des jeunes majeurs peu autonomes

Il rassemble trente-neuf zones qui sont des communes de deuxième couronne de Lyon, principalement résidentielles dont Chassieu, Lentilly et Saint-Bonnet-de-Mure. 18 % des jeunes Rhodaniens y habitent.

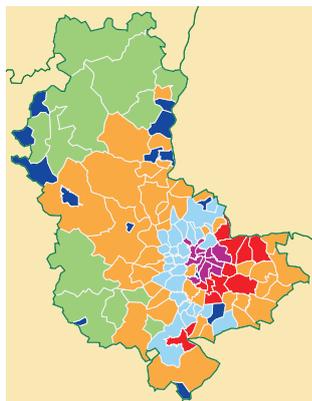
De nombreuses familles avec de jeunes enfants s'installent dans ces territoires rendus attractifs par la présence de pôles d'emploi et la proximité de l'agglomération lyonnaise. Le coût moins élevé des logements facilite l'accession à la propriété. De ce fait, les mineurs sont plus nombreux qu'au niveau départemental.

Les familles, profitant de bonnes conditions d'accès à l'emploi, sont moins fragilisées. Les familles monoparentales, comme celles touchées par le chômage, sont peu nombreuses. Peu d'entre elles ont recours aux aides sociales ou aux minima sociaux. Les parcours scolaires se déroulent mieux que dans l'ensemble du département avec moins de redoublements et de meilleurs taux de réussite au bac. Les bacs préparés sont plus souvent des bacs généraux.

Une partie des jeunes adultes déménagent pour leurs études. Parmi les jeunes adultes de 18 à 24 ans restants, une part plus importante des 18-20 ans a arrêté ses études, mais les jeunes de 21-24 ans sont moins souvent sans diplôme. Ils

Répartition des types de territoires selon les principales problématiques concernant les jeunes

	Les plus fragiles	Fragiles		Globalement favorisés
Fragilités sociales	■ "Banlieue est"	■ "Bourgs ruraux"	■ "Centre de l'agglomération lyonnaise"	■ ■ ■ "Couronne ouest", "Périurbain" et "Rural éloigné"
	Conditions de vie difficiles liées au cumul des différentes formes de précarité (emploi des parents, monétaire, logement, scolaire). Communes les plus touchées : Vaulx-en-Velin, Saint-Fons et Vénissieux.	Familles touchées par les différentes formes de précarité, mais moins que les territoires de "Banlieue est".	Fortes inégalités à l'échelle infra-communale.	Territoires avec des conditions de vie favorables pour les jeunes. Toutefois, des situations individuelles difficiles existent sur ces territoires.
Insertion professionnelle	■ ■ "Banlieue est" et "Bourgs ruraux"	■ ■ "Centre de l'agglomération lyonnaise" et "Couronne ouest"		■ ■ "Périurbain" et "Rural éloigné"
	Jeunes plus souvent au chômage et au chômage de longue durée, plus de contrats précaires.	Taux de chômage le plus faible, chômage de longue durée inférieur mais contrats précaires plus nombreux que pour les territoires mieux insérés.		Taux de chômage dans la moyenne départementale. Mais part des jeunes chômeurs de longue durée et contrats précaires moins importantes que dans les autres territoires.
Autonomie	■ "Centre de l'agglomération lyonnaise"	■ ■ "Bourgs ruraux" et "Rural éloigné"		■ ■ ■ "Banlieue est", "Couronne ouest" et "Périurbain"
	Trois jeunes sur quatre autonomes, plus souvent seuls (40 %) et en colocation (27 %) que dans les autres territoires.	Près d'un jeune sur deux autonomes, dont 58 % vivant en couple et/ou avec des enfants.		Près d'un jeune sur trois autonome, dont 50 % vivant en couple et/ou avec des enfants.



Les zones en rouge sont les plus "sensibles" : à accompagner en priorité selon la problématique concernée.

Ainsi, **les fragilités sociales** des communes de type "Banlieue est", "Bourgs ruraux" et "Centre d'agglomération lyonnaise" font qu'elles doivent en priorité bénéficier de l'action sociale et de l'intervention publique afin de lutter contre des situations d'exclusion chez les jeunes. Les politiques de mixité sociale mises en place peuvent contribuer à modifier la structure sociale des territoires.

Pour ce qui concerne l'insertion professionnelle des jeunes, c'est dans les communes de type "Banlieue est" et "Bourgs ruraux" que les jeunes ont le plus besoin d'aide pour s'insérer sur le marché du travail, avec par exemple le renforcement des missions locales ou des mesures en faveur de l'emploi.

En matière d'autonomie des jeunes, ce sont les communes de type "Centre de l'agglomération lyonnaise" puis "Bourgs ruraux" et "Rural éloigné" qu'il faut cibler en priorité pour aider des jeunes qui vivent seuls, en leur permettant notamment d'acquies une indépendance financière.

vivent majoritairement chez leurs parents bien qu'ils soient actifs. Ainsi, moins d'un jeune sur quatre a quitté le domicile parental. Parmi ces derniers, plus de la moitié est en couple et/ou avec des enfants. Trois jeunes sur cinq sont actifs. Ces jeunes actifs s'insèrent plus facilement sur le marché du travail ; ils sont moins touchés par les contrats précaires et par le chômage qu'au niveau du département.

Ces territoires offrent un cadre de vie favorable aux familles ayant des enfants jeunes, ce qui explique leur attractivité. À la majorité, les jeunes sont nombreux à devoir partir pour étudier ; ceux qui restent trouvent du travail mais accèdent plus difficilement à l'autonomie.

■ Rural éloigné : familles et jeunes majeurs relativement bien insérés

Il comprend onze zones composées princi-

palement de communes rurales éloignées dont le canton de Monsols, celui de Saint-Laurent-de-Chamousset et Thurins. 4 % des jeunes Rhodaniens résident dans ces territoires. Les emplois dans l'agriculture restent plus importants que partout ailleurs (17 %) mais leur nombre diminue continuellement depuis 30 ans.

Les familles sont moins fragilisées qu'au niveau départemental. La proportion des jeunes mineurs y est plus forte. La part des personnes dépendantes des prestations sociales ou bénéficiaires des minima sociaux est moins importante. Toutefois, le taux de non-imposition et le nombre de familles bénéficiaires d'un complément d'aide familiale sont plus élevés.

Les couples dont les deux adultes sont employés ou ouvriers sont plus fréquents qu'au niveau départemental. Les scolarités sans redoublement sont plus fréquentes et le taux de réussite au bac

est meilleur. Le taux d'apprentissage est le plus élevé du département.

Moins nombreux à demeurer sur place après leur majorité que dans les autres territoires, les jeunes y trouvent plus facilement du travail. 40 % des 18-20 ans sont sortis du système scolaire, les 60 % restants privilégiant les études professionnelles courtes.

C'est le territoire où le taux de jeunes de 21 à 24 ans sans diplôme est le plus faible. Les trois quarts des jeunes sont actifs : c'est le plus fort taux du département. Le taux de chômage est égal à celui du département mais les jeunes sont moins touchés

par le chômage de longue durée ou l'emploi précaire. Le taux d'activité des 15-17 ans y est également plus important qu'au niveau départemental. Deux jeunes sur cinq sont autonomes, dont la majorité vivent en couple et/ou avec des enfants.

Si ces familles semblent en moyenne moins précaires que dans d'autres territoires, les jeunes sont confrontés à d'autres difficultés. Les plus prégnantes sont celles occasionnées par le manque de transports, rendant plus compliqué l'accès à certains services, notamment aux équipements culturels. ■

Pour comprendre les résultats :

Méthodologie

Afin d'analyser les conditions de vie et les difficultés d'insertion des jeunes de 0 à 24 ans, une typologie à partir de 115 zones a été réalisée dans le département du Rhône. Le zonage retenu dans le cadre de l'étude conserve toutes les communes de plus de 950 jeunes au 1^{er} janvier 2007 mais agrège toutes les communes d'une population inférieure à ce seuil dans le respect des limites cantonales. Ce zonage est un compromis entre le maillage le plus fin possible et un échelon pertinent pour les interventions du Département. Cette typologie s'appuie sur des indicateurs relatifs aux jeunes à travers six thèmes : composition du ménage des jeunes, caractéristiques familiales, scolarité, activité, logement et précarité monétaire. Ces indicateurs ont été calculés à partir de différentes sources de données : le recensement de la population 2007 (RP), le fichier des allocataires de la Caf 2008, le fichier des bénéficiaires de la Cnam 2007, différents fichiers de l'Éducation Nationale, la Base permanente des équipements 2009 (BPE), le dispositif Revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et des fichiers du Département du Rhône.

Les indicateurs calculés caractérisent les jeunes sur leur lieu de vie actuel mais ne permettent pas de connaître les trajectoires passées des individus. À partir de ces indicateurs regroupés en thèmes, une analyse factorielle multiple (AFM) a été réalisée pour synthétiser les données et dégager les idées principales. Puis, une classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les premiers axes de l'AFM a permis d'aboutir à une typologie qui classe les territoires en 6 groupes. La méthode permet de les caractériser en fonction des fragilités familiales, de l'activité des jeunes et de leur autonomie. Les 6 classes ainsi définies correspondent à des territoires identifiés ayant une cohérence géographique alors qu'aucun indicateur géographique n'a été utilisé pour construire la typologie.

Définitions

- **Un jeune** est une personne âgée de 0 à 24 ans.
- **Un jeune autonome** est un jeune qui ne vit pas avec ses parents. Il peut vivre seul, en couple, seul avec ses enfants, en colocation ou en collectivités. Cela ne signifie pas qu'il soit indépendant financièrement.
- **Un jeune actif** est un jeune, étudiant ou non, qui exerce une activité, éventuellement en plus de ses études, ou qui est à la recherche d'un emploi.
- **Un logement surpeuplé** est un logement qui compte moins de pièces qu'une norme établie de la façon suivante : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque couple et pour les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, une pièce est attribuée pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou s'ils ont moins de 7 ans, sinon une pièce par enfant.
- **La précarité monétaire** recouvre des situations financières fragilisées, où les ménages ne disposent pas de revenus primaires suffisants pour assumer pleinement leurs besoins physiologiques et jouir de leurs droits fondamentaux ; leur niveau de vie demeure faible malgré la perception de revenus secondaires dont ils sont dépendants.

Pour en savoir plus :

- "Familles de Rhône-Alpes : des changements notables dans les comportements", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 137, janvier 2011.
- "Grand Lyon : la précarité reste concentrée à l'est de l'agglomération", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 130, septembre 2010.
- "Jeunes Rhônalpins : plus diplômés, plus autonomes, mais des situations toujours précaires", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 122, janvier 2010.
- "Jeunes et territoires : attrait des villes étudiantes et des pôles d'activité", *Insee Première* n° 1275, janvier 2010.
- "Rhône-Alpes : de nombreuses arrivées de jeunes actifs diplômés et d'étudiants", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses* n° 115, juillet 2009.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, décembre 2011

© INSEE 2010 - ISSN 1763-7775